



Auto-école RCR, récit d'un parcours de reprise d'entreprise

Mots-clés :

[Création d'entreprise](#), [Reprise d'entreprise](#)

-
-
-
- |
-

"Avant de racheter l'entreprise, j'y étais salariée" - Ch. Reitano, Ambérieu-en-Bugey

Christelle Reitano a reçu le prix "Services" de la CCI de l'Ain lors des [Trophées 2017 de la Création-Reprise d'Entreprises](#).

Jeune chef d'entreprise, qui êtes-vous ?

Je suis enseignante de la conduite depuis une dizaine d'années. Ce métier m'a toujours attiré, car par l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière, je souhaite sensibiliser les futurs automobilistes, ainsi que les conducteurs confirmés aux dangers de la route. Au sein de l'auto-école, nous proposons des cours de code avec moniteurs, des stages de code intensifs (en 3 jours) pour réussir. Il y a aussi des stages de conduite sur 2 semaines pour les conduites accompagnées. Des formules accélérées pour les permis B (les élèves peuvent conduire plus souvent : environ 4h par jour) et ainsi accéder à l'examen plus rapidement. Différents forfaits sont proposés. Je suis sous l'enseigne d'ECF (école de conduite française)

Avant de racheter l'entreprise, j'y étais salariée (depuis son ouverture, cela fait 9 ans). Quand mon employeur nous a annoncé qu'il souhaitait vendre l'auto-école, nous nous sommes vus à plusieurs reprises pour discuter de mon projet.

Pourquoi vous êtes-vous lancée dans l'entrepreneuriat ?

Je souhaitais depuis longtemps me mettre à mon compte, gérer une équipe et travailler ensemble. C'est encore plus formidable puisque ce sont mes anciens collègues !

Comment vous y êtes-vous pris ?

J'ai effectué une capacité de gestion (obligatoire) pour ouvrir une auto-école, financer par le Fongécif. Puis, j'ai pris rendez-vous avec un expert comptable pour réaliser une étude de marché. J'ai aussi rencontré la banque pour me renseigner sur les prêts. Cela prend beaucoup de temps car il faut voir plusieurs banques. J'ai eu une aide précieuse [d'Initiative Plaine de l'Ain Côtière](#) avec une conseillère dédiée qui m'a suivie et nous avons monter un dossier pour avoir un prêt d'honneur (8000 €) qui a été favorable. Ensuite, après acceptation de la banque, il a fallu environ un an pour tout finaliser... après de nombreux rendez-vous à la banque, avec mon comptable et le notaire pour les différentes signatures.

Enfin, j'ai signé la vente définitive le 13 Juillet 2017 !

Et aujourd'hui, où en est votre entreprise ?

Mon entreprise se porte bien ! Il y a des inscriptions surtout pour des conduites accompagnées. J'envisage de proposer des forfaits pour la boîte automatique – en investissant dans une voiture avec boîte automatique - car ceci se développe. Nous proposons également des leçons de perfectionnements, et, pourquoi pas plus tard proposer le permis AM (BSR - scooter).

Initiative unique en France : un fond d'intervention mise en place par la CCI de l'Ain

Dans le cadre de son Plan d'actions pour le renforcement et le développement du tissu économique de l'Ain, la CCI de l'Ain a souhaité dès 2009 amplifier sa mission d'accompagnement à la création et la reprise d'entreprise en augmentant les possibilités de prêts d'honneur des [Plateformes d'initiative locales](#) et du [Réseau Entreprendre](#).

C'est l'objectif de la création du fonds d'intervention en faveur des PFIL du département qui finance les projets de création ou reprise d'entreprise portés par des futurs ressortissants de la CCI. Les PFIL sont des association Loi 1901 qui ont pour mission d'aider gracieusement les créateurs et les repreneurs d'entreprises en leur accordant un prêt d'honneur sans intérêts et sans garanties et en les accompagnant pendant les premières années de leur projet. Ainsi, sur la période 2009/2017, la CCI de l'Ain a instruit 260 dossiers de demande d'abondement au fonds d'intervention et a refinancé 152 projets pour un montant de 2 011 800 €.

Ces projets présentaient une forte logique entrepreneuriale, un potentiel de développement et de création ou de maintien d'activité à moyen terme et un effet structurant sur l'économie du territoire.

La CCI propose également [des réunions d'informations](#) pour les porteurs de projets et les jeunes créateurs.

[Retour aux témoignages](#)

URL source: <https://www.ain.cci.fr/temoignages/auto-ecole-rcr-recit-dun-parcours-de-reprise-dentreprise>